

## DU COTE DE LA MUTUELLE

Le 13 décembre, la Mutuelle réunira son Assemblée Générale afin, si les délégués qui la composent approuvent les résolutions qui leur seront proposées par le Conseil d'Administration, d'améliorer notamment certaines prestations et de mettre en place un nouveau barème de cotisations pour les salariés des entreprises adhérentes.

- Pour les prestations : amélioration du remboursement des verres progressifs avec limitation à une seule paire par an ; doublement de la prise en charge du petit appareillage et des petites fournitures ; prise en charge de consultations de psychomotricité pour les enfants ; augmentation de 3 à 5 € de l'heure pour l'aide à domicile dans la limite de 200 heures par année civile.
- Pour les cotisations : la contribution patronale ne pouvant plus bénéficier aux conjoints et aux enfants des salariés des entreprises adhérentes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, le barème de cotisations sera à cette date revu en conséquence. C'est ainsi que la contribution patronale par mois et par salarié passera de 35 à 55 €. Les adhérents retraités ne devraient pas voir leur cotisation augmenter en 2008, si ce n'est par l'ajustement mécanique dû à l'évolution éventuelle de leur revenu ou du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale. La cotisation à l'option médicale et sociale restant pour tous les adhérents inchangée à 6 € par mois et par personne.

A signaler également qu'il sera possible aux adhérents bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) de choisir la Mutuelle au titre de la CMU « complémentaire » en payant bien entendu la cotisation correspondante ou de demander une « suspension d'adhésion » à la Mutuelle pendant la durée de la prise en charge par la CMU.

Deux informations pour terminer :

- Le siège social sera transféré en décembre au 11, boulevard du Mont d'Est à Noisy le Grand suite à la fermeture de Montaigne ;
- Cette Assemblée Générale devrait être la dernière de la présente mandature de deux ans. Les personnes qui seraient intéressées par poser leur candidature pour les élections des délégués par scrutin de liste qui se dérouleront au cours du premier trimestre 2008 peuvent me contacter à cet effet pour de plus amples renseignements.

Michel Peiger  
Président de la Mutuelle  
[Michel.peiger@tiscali.fr](mailto:Michel.peiger@tiscali.fr)  
Tel : 01 60 83 43 73

